

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	F O R D (USA)	Mustang II 5.03Z ou 5.05Z (Mach I)	CH 0287 55

Constructeur	FORD MOTOR COMPANY, Dearborn, Michigan (USA)		
Identification	"Mustang II" de chaque côté et à l'arrière sur véhicule. - "CH 0287 55" sur plaquette du constructeur. "5.03Z....." resp. "5.05Z....." (Mach I) devant No du châssis		
Plaquette constr.	à gauche, dans la porte		
N° du châssis	à gauche, derrière pare-brise		
Ident. du moteur	"Z" à gauche, en haut sur culasse		
Importateur princ.	FORD MOTOR COMPANY (SWITZERLAND) SA, 8006 Zurich / Centre de distribution 4852 Rothrist		
Véhicule homologué	Prototype	Signes fixes dans code du type	"5.03Z....." resp. "5.05Z....."

<b>Chassis</b>			
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	mécanique, s.demande assistance hydraulique		
Transmission	mécanique ou automatique		
Nombre de vitesses	4 resp. 3 pal.	Entraînement	AR
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=liquides/AR=exp.interne, assistance par dépression, sur toutes les roues		
Frein auxiliaire	limiteur sur roues AR, soupape de dosage s.roues AV		
Frein d'arrêt	id. frein auxiliaire		
Ralentisseur			
Contrôle 2 circ.	par différ. de pression avec lampe-témoin séparée		

<b>Moteur</b>			
Marque	FORD	Type	Z
Construction	V	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refrigid.s.	eau	Nombre cylindr.	6
Aésage	92,96	Course	68,58
Cylindrée	2792	CV-impôt	14,22
Puissance en CV	98,7 SAE-net	à t/min	4600
Bruit	82	dB/A à t/min	4600
Silencieux	2/300x210x95 + 1/460x290x130 2 sorties		
Mesure des gaz	1,0 % CO à 850 t/min + ECE 15 *)		
Déparasitage	OCE, annexe 8 chiffres 3+4 "D"		

<b>Carrosserie</b>			
Nombre de portes	2	Indic. vit.	km/h
Ceintures sécurité	Ford (USA)	Retroviseur	intér.+à gauche
Cale	-	Attelage	-
Antivol	verrou de direction		
Nombre de places	t 4 av 2	centre	ar 2
<b>Dimensions</b>			
Longueur	int. 4450	Empattements	2450
Largeur	1800		
Hauteur	1300	Voie	av 1420 ar 1420
Porte à faux	lat. 1010	Voies	av - ar -
	av 990	Braquage	g 10450 d 10450
Distance volant - vers l'avant du véhicule			

<b>Poids</b>			
	avant	arrière	total
Poids à vide	770	600	1370
Charge utile	95	185	280
Poids total	865	785	1650
Garantie fabr.	-	-	1834
Dimens. pneus	FR 78 - 13	FR 78 - 13	(Variantes
Ply / bar	- / 2,0	- / 2,0	voir
Charge	970	970	remarques)
pour V max	180	180	
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur			161 km/h
Vitesse maximale testée			km/h

Equipelement §)	HCR H4 (E)	
Feux de route	HCR H4 (E)	
Feux de croisement	A (E) dans HCR	
Feux de position	SAE-A-IR 2S 2T-74 MG	
Feux rouges	SAE-A-IR 2S 2T-74 NG	
Feux stop	SAE IP-75 MG	
Clignoteurs	av	ar
Catadioptrés	av	ar
Feux de gabarit	av	ar
Feux complément.	-	
Eclairage plaque	1/sép. au centre	
Essuie-glace	2 balais avec/sans lave-glace	
Avertisseurs	1/FoMoCo "Lo"	

**Indications pour le permis de circulation**

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	F O R D (USA) Mustang II		
Homologation N°	CH	0287 55	
Carrosserie	limousine		
Places	total	4	avant 2
Poids à vide	1370	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	14,22
Poids total	1834	Cylindrée	2792

**Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation**

\*) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve à gauche, dans la porte, à côté de la plaquette du constructeur

Variante des pneus : BR 70 - 13 charge AV et AR 970 (2,0), V-max 180 km/h  
 CR 70 - 13 950 (1,7) 180 km/h  
 175 SR 13 990 (2,2) 180 km/h  
 185 SR 13 1000 (2,0) 180 km/h  
 195/70R 13 990 (2,2) 180 km/h

Variante de jantes : 5 JJ x 13 (acier) voies 1420 mm/ 5 1/2 JJ x 13 (acier ou aluminium) voies 1430 mm

§) Equipelement : modifications par l'importateur:

Feux de route et de croisement : sont remplacés par HCR H4 + A (E)

Feux de position : trop éloignés des bords, sont débranchés et remplacés par A (E) dans HCR

Clignoteurs avant : trop éloignés des bords, admis selon décision DFP du 15.11.72  
 arrières : ampoules de 15 watts exigées.

Feux rouges/stop : ampoules de 5/18 watts exigées

Catadioptrés : originaux non étanches; il en est monté 2 complémentaires I (E)

Nombre de watts exigés: un autocollant avec indication du nombre de watts exigé doit être apposé sur tous les dispositifs dont les ampoules d'origine doivent être remplacés.

Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules

Bellach, 18.10.74